



Messieurs les directeurs,

Vous nous convoquez aujourd'hui pour entériner la disparition de deux centres des finances publiques et le recul des missions sur notre territoire.

Ce n'est pas notre vision du service public, nous sommes attachés à un service public de proximité dans un département que vous savez rural et en plein essor démographique (solde migratoire de +5 % chaque année) ;

Pour autant, vous décidez de fermer les trésoreries de Maillezais et de la Mothe Achard, commune en plein développement : agrandissement de la gendarmerie, construction d'un collège et d'un complexe aquatique. Vous amorcez le transfert du recouvrement de l'impôt dans deux trésoreries du département. Nous avons des doutes sur la pérennité des sites de Mortagne sur Sèvre et du Poiré sur Vie et nous émettons de sérieuses réserves sur les conditions de travail des collègues qui seront impactés par ces réformes : tout autant pour ceux qui restent que pour ceux qui récupéreront la mission.

Par ailleurs, vous dites avoir rencontré les élus pour un processus de concertation mais quels élus ? La trésorerie de Maillezais comme celle de la Mothe Achard ne gèrent pas que ces deux seules communes.

Vous nous parlez de concertation mais la majorité des communes n'ont été ni consultées ni informées.

Vous n'avez pas rencontré les élus des communes de Benet, de Bouillé Courdault, Damvix, Doix, Liez, Maillé, Le Mazeau, Saint Pierre le Vieux, Saint Sigismond, Vix, Beaulieu sous la Roche, La Chapelle Achard, la Chapelle Hermier, le Girouard, Grosbreuil, Landeronde, Martinet, Nieul le Dolent, Saint Georges de Pointindoux, Saint Julien des Landes, Saint Mathurin et Sainte Flaive des Loups.

Pour ceux que vous avez rencontrés, veuillez nous consigner les réponses qu'ils vous ont faites pour le prochain CTL.

Comme on vous l'a déjà dit, la communication « n'est pas votre fort » a priori la concertation non plus.

Nous vous donnons la définition de la concertation : « échange d'idées en vue de s'entendre sur une attitude commune ».

Vous êtes constant dans votre mode de fonctionnement : pas de concertation avec les élus, pas de concertation avec les organisations syndicales.

Vous méprisez le sort des habitants de 22 communes tout autant que l'avis des élus concernés.

La DDFIP 85 est prête à tout pour, nous vous citons, « désintoxiquer » de force les usagers de l'accueil.

Nous vous rappelons que tout le monde n'a pas accès à internet, ni les moyens physiques et financiers de se déplacer.

Nous venons de vous le dire, ce n'est pas notre vision du service public !

Le maintien du maillage territorial est la vraie réponse aux attentes de nos usagers.

Pour toutes ces raisons, nous ne siégerons pas à ce CTL pour voir se dérouler une fois de plus un simulacre de concertation.